

Fiche résumée : ARCHÉOLOGUE

MÉTIER APPARENTÉS

Chargé d'étude et de recherche – Chercheur en archéologie – Directeur de recherche en archéologie – Maître de recherche en archéologie – Ingénieur de recherche en archéologie
Ingénieur d'études en archéologie

CODES

CITP 88 : 2442 PCS 2003 : 342 C ROME 1999 : 32 152

DESCRIPTIF

Il existe **deux types de fouilles archéologiques** : soit dans le cadre de l'archéologie **programmée** soit dans le cadre de l'archéologie **préventive** ("fouilles de sauvetage").

L'archéologue conduit des projets de recherches et réalise des études dans le domaine des sciences de l'homme (histoire, sociologie, psychologie, ethnologie, économie...). Il rassemble la **documentation** existante et procède à des **observations de terrain**. Il dépouille, enregistre et **analyse** les informations disponibles autour d'une problématique et peut effectuer ou faire effectuer des analyses chimiques. Il rend compte de ses travaux par divers moyens de diffusion et de communication (publication de rapports, d'articles spécialisés, rédaction d'ouvrages, participation à des débats scientifiques, interventions auprès de la communauté des chercheurs ou du grand public).

Il peut également animer ou gérer des équipes de recherche. Il peut aussi participer à des activités de formation.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



Lieux de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- fonds d'archives, bibliothèque (lumière artificielle)
- chantier extérieur (conditions climatiques, intempéries, exposition aux UV)
- chantier à l'étranger (climat nécessitant une adaptation, danger sanitaire, danger géopolitique, notion de "sécurité" différente, difficulté de compréhension des consignes, nuisance infectieuse liée à l'expatriation)
- mines et carrières,
- milieu maritime, travail en immersion (majoration du risque accidentogène)
- laboratoire
- bureau collectif ou individuel (climatisation dans les bureaux, éclairage localement insuffisant ou éblouissant, bruit de fond)

> Nuisances (préventions)

- conditions climatiques, climat nécessitant une adaptation (organiser le travail, limiter les temps d'exposition, organiser des pauses, adapter sa tenue de travail au climat, fournir un équipement individuel adapté aux conditions climatiques)
- exposition aux UV (porter des lunettes de protection contre les UV, se couvrir la tête, porter des vêtements, appliquer des crèmes protectrices)
- nuisances liées à l'expatriation : notion de "sécurité" différente, difficulté de compréhension des consignes, législation "sécurité" différente, adaptation au climat, infections danger sanitaire (effectuer les vaccinations quand elles existent), danger géopolitique (respecter les consignes de sécurité fixées par l'ambassade)
- exigüité du poste de travail
- éclairage localement insuffisant ou éblouissant (concevoir un éclairage adapté, remplacer les ampoules usagées, installer des luminaires avec grille de défilement), climatisation dans les bureaux (effectuer la maintenance de la climatisation),
- majoration du risque accidentogène par l'immersion

> Effets sur la santé

- fatigue visuelle, conjonctivite
- affections aiguës des voies respiratoires, syndrome de Raynaud, engelures
- coup de soleil, coup de chaleur, insolation

- pathologies oculaires liées aux UV, cancer cutané
- effets extra-auditifs du bruit



Organisation du travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- horaires de jour régulier
- horaires atypiques avec dépassement horaire fréquent, très tôt ou très tard occasionnellement (organisation pouvant entraîner une perturbation des rythmes chronobiologiques,)
- déplacements de durée variable (rythme générant une perturbation de la vie sociale et familiale)
- déplacements avec décalages horaires (organisation pouvant entraîner une perturbation des rythmes chronobiologiques)
- travail en équipe (contrainte relationnelle), coactivité (nuisances en rapport avec les activités dans un même lieu)
- travail géré seul, autonomie décisionnelle (isolement psychologique, charge de travail inadaptée au temps accordé)
- polyvalence fréquente, contact avec les experts, respect des procédures (rythme générant une majoration des contraintes, exigence d'efficacité générant une charge mentale, multiplicité des tâches induisant une charge mentale)
- travaux urgents impromptus (contrainte de temps, délais à respecter, fluctuation de la charge de travail, aléas à gérer générant une charge mentale particulière,

> Nuisances (préventions)

- organisation pouvant entraîner une perturbation de la vie sociale et familiale, des rythmes chronobiologiques (informer sur la chronobiologie)
- contrainte de temps, fluctuation de la charge de travail, délais à respecter, charge de travail inadaptée au temps accordé (planifier le travail)
- multiplicité des tâches aléas à gérer et exigence d'efficacité induisant une charge mentale
- contrainte relationnelle (faciliter la communication), isolement psychologique (favoriser le travail en réseau)
- nuisances en rapport avec les activités dans un même lieu

> Effets sur la santé

- difficultés nutritionnelles et nutrition inadaptée
- troubles du sommeil et de la vigilance, conduite addictive
- anxiété généralisée, troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes
- fatigue, épisodes dépressifs



Tâches

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- faire des recherches documentaires (travail sur écran)
- effectuer des repérages (port de charges de taille et de poids très variables, station debout prolongée, déplacement à pied prolongé)
- définir une méthodologie d'intervention
- constituer et animer une équipe, coordonner les différents intervenants
- organiser le chantier
- effectuer des fouilles (posture contraignante par l'exiguïté, port de charges, chutes, exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires), effectuer le terrassement (contrainte de la conduite d'un engin de TP)
- prélever le mobilier archéologique
- enregistrer puis analyser le mobilier archéologique (contrainte liée à la concentration sur la réalisation d'une tâche minutieuse)
- rédiger le rapport de fouilles, archiver les données, topographier le terrain
- valoriser et diffuser les résultats des travaux

> Nuisances (préventions)

- posture contraignante par l'exiguïté (respecter les angles de confort articulaires, diminuer les durées d'exposition, organiser des pauses, alterner les tâches)
- port de charges de taille et de poids très variables (éviter le recours à la manutention manuelle, utiliser des aides à la manutention, améliorer la préhension des charges, proposer une formation action PRAPE, ordonnance de prévention des lombalgies, interdire aux femmes les charges de plus de 25 kg, porter des chaussures de sécurité)
- station debout prolongée, déplacement à pied prolongé (ordonnance de prévention insuffisance veineuse, porter des chaussures confortables adaptées à la station debout prolongée)
- contrainte liée à la concentration sur la réalisation d'une tâche minutieuse (organiser des pauses) travail sur écran (aménager un espace de travail spacieux et ergonomique avec du mobilier adapté, un siège ergonomique, choisir des logiciels ergonomiques, alterner les activités)
- déplacement routier, contrainte de la conduite d'un engin de TP
- différences de niveaux entraînant un risque de chute
- exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires

> Effets sur la santé

- fatigue visuelle, syndrome de l'oeil sec
- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- douleurs dorso-lombaires, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)
- signes fonctionnels d'insuffisance veineuse
- lésions traumatiques
- effets extra-auditifs du bruit



Outils et équipements

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- petit matériel de fouille, seaux, brouette
- appareil photographique
- matériel de topographie, instruments de mesure, laser (rayonnement laser)
- outils de terrassement, mini pelle mécanique
- poste informatique fixe ou portable (écran de visualisation)
- groupe électrogène

> Nuisances (préventions)

- travail sur écran (aménager un espace de travail spacieux et ergonomique avec du mobilier adapté, un siège ergonomique, choisir des logiciels ergonomiques, alterner les activités)
- rayonnement laser

> Effets sur la santé

- fatigue visuelle, syndrome de l'oeil sec
- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- affections rétinienne



Produits, matériaux et publics concernés

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- résines de remontage
- solvant de nettoyage (acétone diméthylcétone propanone)

> Nuisances (préventions)

- acétone diméthylcétone propanone (substituer si possible, aérer, ventiler, utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos)

> Effets sur la santé

- syndrome ébrieux ou narcotique, dermatites et conjonctivites irritatives, eczéma, encéphalopathies, syndrome psycho-organique des solvants, syndrome d'intolérance aux odeurs (RG 84 : liste limitative)
- irritation de l'oeil



Tenue de travail

> Caractéristiques (nuisances possibles)

- chaussures de sécurité, bottes avec semelles antidérapantes
- casque
- tous types de gants adaptés à l'activité
- vêtement réfléchissant

SANTÉ ET TRAVAIL

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, entreprise par entreprise, amener à un suivi en surveillance dite renforcée. **SMR**

Agents biologiques, amiante, bruit, plomb, risque hyperbare, vibrations mécaniques, produits CMR

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité** : **Agents chimiques dangereux, Activités en milieu hyperbare, Bruit, Manutentions manuelles de charges, Postures pénibles, températures extrêmes, Travail répétitif, vibrations mécaniques.**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **01, 08, 25, 29, 42, 51, 56, 57, 62, 65, 66, 66 bis, 69, 82, 84, 97, 98**

CONCLUSION

C'est un métier exercé, en France ou à l'étranger, par des **professionnels passionnés**. Le travail de l'archéologue s'individualise en trois temps, la recherche documentaire, les fouilles et l'analyse du mobilier en laboratoire. Sur le terrain, les tâches vont du terrassement avec utilisation d'engins de chantier à la "fouille fine" (pinceau, outils de dentisterie ...). Les archéologues peuvent être exposés à des conditions climatiques extrêmes, à des horaires atypiques, à des contraintes posturales très variées ainsi qu'au port de charges.

Fiche résumée du 11/02/2012 issue de la **FMP Archéologue** consultable sur <http://www.fmpcisme.org>